

RCS : LISIEUX Code greffe : 1407

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 40033 Numéro SIREN : 475 750 337 Nom ou dénomination : SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2021 sous le numéro de dépôt 645

Société Des Hôtels et Casino Deauville

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 octobre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 octobre 2020)

A l'assemblée générale,
Société Des Hôtels et Casino Deauville
2, rue Edmond Blanc
14800 DEAUVILLE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Des Hôtels et Casino Deauville relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables

La note II.2 de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participations. Nos travaux ont consisté à examiner l'approche et les hypothèses retenues par votre société, et à apprécier, sur la base des éléments disponibles à ce jour, le caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement des clients prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Anne-Claire Ferrié

SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

2, rue Edmond Blanc
14800 DEAUVILLE

Annexe aux
Comptes annuels
31 Octobre 2020

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/10/2020	31/10/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 266 409	1 080 846	185 564	160 516
Fonds commercial	930 764		930 764	930 764
Autres immobilisations incorporelles	26 987	4 071	22 916	23 607
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 763 886	1 677 061	2 086 825	1 827 822
Constructions	127 551 935	85 915 520	41 636 415	45 215 115
Installations techniques, matériel, outillage	31 052 127	25 327 291	5 724 836	6 108 090
Autres immobilisations corporelles	17 959 971	12 757 639	5 202 332	5 272 916
Immobilisations en cours	2 834 355		2 834 355	2 130 763
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	208 129 839	114 429 162	93 700 677	96 313 923
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	16 373		16 373	16 373
Prêts				
Autres immobilisations financières	77 864		77 864	77 864
ACTIF IMMOBILISE	393 610 511	241 191 590	152 418 921	158 077 754
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 086 207		1 086 207	1 152 896
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	150 516		150 516	133 296
Avances et acomptes versés sur commandes				104 748
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 647 647	1 674 859	1 972 788	3 661 987
Autres créances	110 045 608	51 000	109 994 608	88 347 082
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	6 782	5 624	1 159	1 799
(dont actions propres :)				
Disponibilités	797 194		797 194	986 401
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	551 480		551 480	567 065
ACTIF CIRCULANT	116 285 434	1 731 483	114 553 952	94 955 274
Frais d'émission d'emprunts à étaler	13 812		13 812	27 625
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	62 097		62 097	39 564
TOTAL GENERAL	509 971 855	242 923 073	267 048 782	253 100 218

Rubriques	31/10/2020	31/10/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 4 830 188)	4 830 188	4 830 188
Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 091 535	32 091 535
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	921 127	921 127
Réserve légale	485 198	485 198
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	18 887 303	18 887 303
Report à nouveau	143 294 543	143 886 970
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	17 970 100	11 347
Subventions d'investissement	11 755 963	13 336 964
Provisions réglementées	3 124 909	2 842 255
CAPITAUX PROPRES	233 360 866	217 292 887
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	779 892	420 710
Provisions pour charges	222 897	263 603
PROVISIONS	1 002 789	684 313
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 700	2 700
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	383 018	383 018
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 535 129	3 441 241
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 730 651	9 724 726
Dettes fiscales et sociales	10 469 404	10 845 511
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 764 217	877 736
Autres dettes	1 082 643	1 542 541
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	4 717 364	8 305 545
DETTES	32 685 127	35 123 018
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	267 048 782	253 100 218

Rubriques	France	Exportation	31/10/2020	31/10/2019
Ventes de marchandises	173 658		173 658	226 868
Production vendue de biens				
Production vendue de services	57 471 115		57 471 115	84 784 611
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	57 644 773		57 644 773	85 011 479
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			206 906	488 333
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 746 821	4 715 217
Autres produits			566 448	1 447 779
PRODUITS D'EXPLOITATION			62 164 947	91 662 809
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			120 208	220 349
Variation de stock (marchandises)			-14 523	23 088
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			6 043 156	9 015 972
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			63 992	-88 857
Autres achats et charges externes			22 875 305	28 911 151
Impôts, taxes et versements assimilés			2 715 025	3 071 012
Salaires et traitements			19 291 553	24 404 636
Charges sociales			6 918 331	8 794 296
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 937 973	8 727 755
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			334 660	105 599
Dotations aux provisions			46 650	95 600
Autres charges			3 442 655	3 689 506
CHARGES D'EXPLOITATION			70 774 985	86 970 107
RESULTAT D'EXPLOITATION			-8 610 037	4 692 702
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			24 498 445	22 826 857
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			3 426 318	53 711
Différences positives de change			4 370	9 423
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			27 929 132	22 889 990
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			6 076 550	28 935 843
Intérêts et charges assimilées				131 543
Différences négatives de change			4 944	22 610
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 081 494	29 089 996
RESULTAT FINANCIER			21 847 638	-6 200 006
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			13 237 601	-1 507 304

Rubriques	31/10/2020	31/10/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		138 356
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 328 439	4 998 897
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	141 377	118 862
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 469 816	5 256 114
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-632	42 576
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 000	59 048
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	724 031	457 939
CHARGES EXCEPTIONNELLES	738 398	559 562
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 731 418	4 696 552
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 082	3 177 901
TOTAL DES PRODUITS	95 563 896	119 808 913
TOTAL DES CHARGES	77 593 796	119 797 566
BENEFICE OU PERTE	17 970 100	11 347

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I. Faits caractéristiques majeurs de l'exercice

Faits caractéristiques de l'exercice

Epidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité de la société. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-mars conformément aux décisions gouvernementales.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture, à compter du 2 juin 2020, des restaurants et des casinos, les établissements du Groupe Barrière ont rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. La société a donc exploité l'ensemble de ces activités (casino/restaurant/hôtels/Golfs) du 1er novembre 2019 au 14 mars 2020 et ont rouvert à partir du 11 mai (pour les golfs) et à partir du 2 juin (pour les autres activités) jusqu'au 29 octobre (23 octobre pour le casino) date à compter de laquelle compte tenu des nouvelles mesures gouvernementales les établissements ont été à nouveau fermés.

Dès la fermeture des établissements, la société a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti (réduction de loyers, redevances...).

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Au 31 octobre 2020, la dette non financière auprès des collectivités et organismes sociaux s'élève à 2 666 K€ et bénéficie pour 1 696 K€ d'une demande d'étalement de remboursement jusqu'à l'exercice à clore au 31 octobre 2022

Aides exceptionnelles obtenues sur l'exercice

La Société a obtenu un ensemble d'aides pour compenser la fermeture des établissements à cause de l'épidémie de Covid-19.

Les montants d'aides obtenues au titre des frais de personnel et cotisations sociales, et comptabilisées en produits de la période, s'élèvent à 1 581 K€, et dont 92 K€ restant à encaisser.

♦ Dossiers de liquidation

La société n'a pas procédé à des liquidations et n'a déposé pas de nouveaux dossiers sur l'exercice.

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 octobre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

II.1 Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ◆ Continuité de l'exploitation,
- ◆ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ◆ Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- ◆ Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- ◆ La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II.2 Principales méthodes comptables

- ◆ Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- ◆ Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.
- ◆ Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- ◆ La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- ◆ Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.
- ◆ Les titres des sociétés filiales sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction d'éventuelles dépréciations. Ces dépréciations enregistrent l'écart entre le coût d'acquisition des titres de participation et leur valeur d'inventaire à la date de clôture, généralement déterminée en fonction de la situation nette comptable de la filiale ou en fonction de la valeur d'utilité de la participation, déterminée en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir..
- ◆

II.3 Calcul des amortissements et des provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire et en fonction de la durée d'utilité prévue :

◆ Logiciels	de 1 à 3 ans
◆ Constructions	de 20 ans à 50 ans
◆ Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
◆ Installations techniques	de 5 à 15 ans
◆ Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
◆ Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
◆ Matériels de transport	5 ans
◆ Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
◆ Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Lorsque la durée d'amortissement économique diffère de la durée d'amortissement fiscal un amortissement dérogatoire est constaté et une provision est constituée.

Dans le cadre des contrats de concessions et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

La provision pour dépréciation sur les créances douteuses est pratiquée au cas par cas quand la valeur comptable est supérieure à la valeur d'inventaire.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La société comptabilise une provision pour risques et charges lorsque, à la date de clôture de l'exercice, la société a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour la société par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Au cas où cette obligation n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

II.4 Subventions d'investissement

En France, les hôtels peuvent recevoir des Casinos d'une même commune des subventions d'investissement.

Ces subventions d'investissement agréées sont réintégrées au résultat au rythme de l'amortissement des biens ainsi financés. Elles correspondent pour 11 465K€ aux subventions relatives à l'article 34, pour 285 K€ aux subventions prélèvement à employer et 6K€ d'autres subventions.

Article 34 Hôtelier

Dans le cadre de l'article 34 de la loi n° 95-1347 du 30 décembre 1995, le casino peut bénéficier d'un abattement supplémentaire de 5% sur le produit brut des jeux correspondant aux dépenses d'acquisition, d'équipement et d'entretien à caractère immobilier qu'ils réalisent dans les établissements thermaux et hôteliers leur appartenant.

III. Tableau de variation des capitaux propres

	01/11/2019	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation de résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/10/2020
Capital social	4 830 188						4 830 188
Prime	32 091 535						32 091 535
Ecart de réévaluation	921 127						921 127
Réserve légale	485 198						485 198
Réserves statutaires							0
Réserves réglementées							0
Autres réserves	18 887 303						18 887 303
Report à nouveau	143 886 970			-592 427			143 294 543
Résultat de l'exercice	11 347			-11 347		17 970 100	17 970 100
Subv. d'investissement	13 336 964				-1 581 001		11 755 963
Provisions réglementées	2 842 255				282 654		3 124 909
Dividendes versés				603 773	-603 773		
Total	217 292 887	0	0	0	-1 902 120	17 970 100	233 360 866

Le capital social se compose de 1 207 547 actions ordinaires de valeur nominale de 4€.

IV. Compléments d'information relatifs au compte de résultat

IV.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Compte	2020	2019
Chiffre d'affaires - Activités sportives	1 744 958	2 096 415
Chiffre d'affaires - Activités bien-être	684 774	945 951
Chiffre d'affaires - Hébergement	20 108 287	31 724 294
Chiffre d'affaires - Honoraires groupe	15 461	33 640
Chiffre d'affaires - Jeux	12 830 602	16 452 063
Chiffre d'affaires - Restauration	17 242 914	25 927 886
Chiffre d'affaires - Locations	3 003 213	4 210 869
Chiffre d'affaires - Spectacles	189 971	320 852
Chiffre d'affaires - Autres recettes	1 824 593	3 299 509
Total chiffre d'affaires	57 644 773	85 011 479

IV.2 Ventilation du résultat exceptionnel

Compte	2020	2019
Charges exceptionnelles - VNC immobilisations corporelles - machines à sous	0	59 048
Charges exceptionnelles - Dotations exceptionnelles pour provisions risques et charges	300 000	0
Charges exceptionnelles - Dotations exceptionnelles pour dépréciation des immobilisations	0	18 739
Charges exceptionnelles - Dotations exceptionnelles pour amortissements dérogatoires	424 031	439 200
Charges exceptionnelles - Autres charges exceptionnelles	14 368	42 576
Total charges exceptionnelles	738 398	559 562
Produits exceptionnels - Reprises exceptionnelles pour provisions risques et charges	0	14 820
Produits exceptionnels - Reprises exceptionnelles pour amortissements dérogatoires	141 377	104 042
Produits exceptionnels - Quote-part de subvention virée au compte de résultat	1 581 001	1 192 381
Produits exceptionnels - Produit de cession des immobilisations corporelles - machines à sous	0	59 048
Produits exceptionnels - Étalement de plus-value de lease-back	3 747 438	3 747 438
Produits exceptionnels - Autres produits exceptionnels	0	138 386
Total produits exceptionnels	5 469 816	5 256 114
Résultat exceptionnel	4 731 418	4 696 552

IV.3 Répartition de l'impôt entre Résultat courant et résultat exceptionnel

Néant

IV.4 Transferts de charges

Compte	2020	2019
Transfert de charges - Cahier des charges	2 042 764	1 929 522
Transfert de charges - Assurances	(70 517)	250 834
Transfert de charges - Restauration et hébergement	1 141 826	1 604 038
Transfert de charges - Personnel	180 586	251 003
Autres transferts de charges	298 294	594 857
Total	3 592 952	4 630 255

Les transferts de charges lié aux cahier des charges correspondent principalement à la valorisation des chambres offertes dans le cadre du Festival Américain de Deauville prévu par le cahier des charges.

V. Compléments d'information relatifs au bilan

Les états de l'actif immobilisé, des amortissements, des provisions, des échéances des créances et des dettes, de détail des charges à payer, des charges et produits constatés d'avance et des produits à recevoir, ainsi que la liste des filiales et participations sont présentés ci-après.

VI. Engagements financiers et autres informations

VI.1 Crédit-Bail

La société a conclu le 28 avril 2010 une opération de cessions d'actifs suivies de crédits-bails avec un syndicat de crédit bailleurs constitué de Genefim, Oseo Financement, Natixis Bail, et Bail Entreprises pour un montant de 50 millions d'euros, d'une durée de 12 ans, soit jusqu'au 30 avril 2022.

Cette opération portait sur les murs du casino de Deauville et sur un ensemble de Boutiques. Les loyers relatifs à chacun de ces crédits-bails sont payables trimestriellement et sont calculés de sorte à inclure une part d'amortissement financier et une part d'intérêts.

La part d'intérêt est égale à l'encours financier minoré de l'amortissement financier de la période concernée multiplié par le taux de 4,51% l'an (jusqu'au 30 avril 2016) et à l'EURIBOR 3 mois plus 1,95% (à compter du 1^{er} mai 2016).

La première option d'achat relative à chacun des crédits-bails peut être exercée depuis le 30 avril 2016.

Lease-Back : Immeuble

Valeur origine :	50 000 K€
Redevance de l'exercice :	2 745 K€
Montant des redevances cumulées :	35 649 K€
Capital restant dû jusqu'à l'échéance :	28 600 K€
A un an au plus :	2 386 K€
De un an à 5 ans au plus :	26 214 K€
(dont valeur résiduelle 25 M€, boutiques 6 M€ et Casino 19 M€)	
A plus de 5 ans	-

Informations complémentaires

Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées pour ces biens au titre de l'exercice clos s'ils avaient été acquis par l'entreprise = 785K€

Montant cumulé des amortissements qui auraient été effectués au titre des exercices précédents = 8 255 K€

Signature d'un moratoire

La société a signé courant 2020 un moratoire avec GENEFIM lui permettant de reporter le paiement de ses échéances de loyer du 01/05/2020 et du 01/08/2020 pour un montant de 1 476 773 €

En conséquence le paiement de ces dites échéances initiales de loyers sera reporté sur la dernière année du Contrat et plus précisément sur les quatre dernières trimestrialités.

VI.2 Engagements hors bilan

VI.2.1 Provision pour départ à la retraite

Les salariés bénéficient d'indemnités de fin de carrière qui seront versées en une seule fois lors du départ en retraite du salarié.

L'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité est estimée à 4 385 K€.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- ♦ Taux de départ : Cette hypothèse a été mise à jour durant l'exercice 2020 sur la base des observations réalisées sur les 5 derniers exercices et jugé raisonnable au regard des taux constatés depuis.

Bigramme	Tranche d'âge	Cadre	Non-cadre
DA	25 ans et moins	11,38%	17,81%
DA	entre 26 et 30 ans	6,66%	11,44%
DA	entre 31 et 35 ans	4,81%	6,79%
DA	entre 36 et 40 ans	2,68%	5,51%
DA	entre 41 et 45 ans	1,34%	4,18%
DA	entre 46 et 50 ans	1,31%	3,11%
DA	entre 51 et 55 ans	0,89%	1,32%
DA	A partir de 56 ans	0,00%	0,00%

- ♦ Taux de charges sociales de 45%
- ♦ Départ à l'initiative du salarié
- ♦ Table de mortalité issue de TG 05 H/F
- ♦ Taux d'inflation de 1.90 %
- ♦ Taux d'augmentation des salaires au-delà de l'inflation de 0,80% pour les cadres et 0,50 % pour les autres salariés
- ♦ Taux d'actualisation de 0,50%

Afin de couvrir ses engagements, la société n'a pas versé de somme à un fonds d'assurance sur l'exercice.

VI.2.2 Obligation du cahier des charges

Le cahier des charges de la concession définit un certain nombre d'obligations relatives au développement touristique de la ville ainsi qu'à la participation à l'effort artistique et culturel notamment.

La contribution du casino se monte à ce titre à 200 milliers d'euros sur la durée restante de la concession.

Il existe également un engagement de loyer hors cahier des charges pour 3 648K€.

VI.2.3 Garantie bancaire

Le montant des garanties bancaires s'élève à 1 535 k€.

VI.3 Rémunération des dirigeants

Ces informations ne peuvent être divulguées dans le cadre de l'annexe, ceci reviendrait à individualiser ces montants.

VI.4 Effectif moyen

Cadre	105
Agent de Maîtrise	119
Employés / Appointés	435
TOTAL	659

VI.5 Identité de la société mère et de la société tête d'intégration fiscale

SAS Groupe LUCIEN BARRIERE
33, rue d'Artois
75008 PARIS
RCS PARIS B 320 050 859 00109
Capital € : 1 215 145

Le pourcentage de détention direct de la SAS Groupe LUCIEN BARRIERE dans la société est de : 100 %

Intégration fiscale : l'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration fiscale.

La société est consolidée dans les comptes de la Société de Participation Deauvillaise selon la méthode de l'intégration globale. Elle est donc exemptée d'établir des comptes consolidés, étant intégrée dans un ensemble plus grand.

VI.6 Liste des filiales et participations

Voir tableau en page ci-après

VI.7 Autres éléments significatifs.1 Dates d'expiration du cahier des charges de l'autorisation des jeux.

Dates d'expiration	
Cahier des Charges	30 avril 2024
Autorisation des Jeux	30 avril 2024

6.6.2 : Suivi des contrôles URSSAF

Le Groupe Barrière a subi un contrôle URSSAF national sur l'ensemble des entités françaises portant notamment sur les pourboires au titre des exercices 2015, 2016 et 2017. Le Groupe a répondu le 28 septembre 2018 aux diverses lettres d'observations des URSSAF. Au 31 octobre 2019, les notifications définitives ont été reçues et en l'attente des réponses de la part des Commissions de Recours Amiable saisies, le Groupe avait saisi les Tribunaux de Grande Instance. Au cours de l'exercice 2020, la majorité des CRA ont répondu et ont confirmé les chefs de redressement. La société avait provisionné en 2018 sa meilleure estimation à date des risques, estimation mise à jour sur l'exercice 2020.

7 : Evénements post-clôture

Les industries du jeu, de la restauration, hôtelières et du spectacle se trouvent aujourd'hui lourdement affectées par la crise sanitaire de la Covid-19. Au-delà des périodes de fermeture des établissements en 2020, couvre-feu et protocoles sanitaires restreignant l'accueil du public, le marché est affecté par la fermeture de frontières, l'interruption des transports internationaux et les limitations de déplacements.

Dans ce contexte, la société poursuit son plan de limitation des coûts et des investissements au maximum.

À la date d'arrêté des comptes, les établissements demeurent fermés, et sans une date précise de réouverture qui pourrait être, au mieux, aux alentours de la mi-janvier 2021. La continuité d'exploitation est néanmoins assurée pour les 12 prochains mois car la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Sur cette base les comptes annuels de la société au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2020 sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Les projections de la Société conduisent à retrouver les niveaux d'activité de la Société au 31 octobre 2019, à la fin de l'exercice clos le 31 octobre 2022 sous réserve d'absence de nouveau(x) confinement(s) et de maîtrise de l'épidémie d'ici la fin de l'exercice clos au 31 octobre 2021.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 070 254		115 429
Terrains	3 446 259		209 851
Dont composants			
Constructions sur sol propre	16 256 988		
Constructions sur sol d'autrui	2 972 476		1 183 627
Const. Install. générales, agenc., aménag.	106 321 020		500 312
Install. techniques, matériel et outillage ind.	29 521 037		1 274 064
Installations générales, agenc., aménag.	1 469 169		854 239
Matériel de transport	237 237		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 068 845		153 196
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 130 763		1 818 150
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177 423 795		5 993 440
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	208 129 839		
Autres titres immobilisés	16 373		
Prêts et autres immobilisations financières	77 864		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	208 224 076		
TOTAL GENERAL	387 718 126		6 108 868

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	-38 478		2 224 161	
Terrains	-107 776		3 763 886	
Constructions sur sol propre			16 256 988	
Constructions sur sol d'autrui	-78 639		4 234 742	
Constructions, installations générales, agenc.	-238 873		107 060 205	
Installations techn., matériel et outillages ind.	-257 025		31 052 127	
Installations générales, agencements divers	-92 213		2 415 621	
Matériel de transport			237 237	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-85 071		15 307 112	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	898 074	216 483	2 834 355	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 478	216 483	183 162 274	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			208 129 839	
Autres titres immobilisés			16 373	
Prêts et autres immobilisations financières			77 864	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			208 224 076	
TOTAL GENERAL		216 483	393 610 511	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	955 367	129 550		1 084 916
Terrains	1 599 698	58 625		1 658 323
Constructions sur sol propre	18 485 399	3 410 264		21 895 663
Constructions sur sol d'autrui	1 428 995	332 195		1 761 190
Constructions installations générales, agenc., aménag.	60 420 976	1 837 691		62 258 668
Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 412 947	1 914 344		25 327 291
Installations générales, agenc. et aménag. divers	815 365	234 701		1 050 066
Matériel de transport	236 774	463		237 237
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 450 197	1 020 139		11 470 336
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 850 350	8 808 423		125 658 773
TOTAL GENERAL	117 805 717	8 937 973		126 743 690

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains	189						189
Construct. - sol propre	57 047			5 999			51 048
- sol autrui							
- installations	352 815			132 807			220 008
Install. Tech.	11 196			2 389			8 807
Install. Gén.	1 088			176			912
Mat. Transp.							
Mat bureau	1 696			6			1 690
Embal récup.							
CORPOREL.	424 031			141 377			282 654
Acquis. titre							
TOTAL	424 031			141 377			282 654

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	27 625		13 813	13 812
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 842 255	424 031	141 377	3 124 909
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 842 255	424 031	141 377	3 124 909
Provisions pour litiges	4 212			4 212
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	33 279	300 000		333 279
Provisions pour pertes de change	39 564	62 097	39 564	62 097
Provisions pour pensions, obligations similaires	263 603		40 706	222 897
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	343 655	46 650	10 000	380 305
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	684 313	408 746	90 270	1 002 789
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	18 739			18 739
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	111 815 916	6 000 000	3 386 754	114 429 162
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	1 443 361	334 660	103 162	1 674 859
Autres dépréciations	55 983	641		56 624
DEPRECIATIONS	113 333 999	6 335 300	3 489 916	116 179 383
TOTAL GENERAL	116 860 567	7 168 077	3 721 564	120 307 081
Dotations et reprises d'exploitation		381 309	153 868	
Dotations et reprises financières		6 062 737	3 426 318	
Dotations et reprises exceptionnelles		724 031	141 377	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	77 864	77 864	
Clients douteux ou litigieux	1 789 489	1 789 489	
Autres créances clients	1 858 158	1 858 158	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	56 823	56 823	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	105 915	105 915	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 193 027	1 193 027	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	7 017 446	7 017 446	
Groupe et associés	100 400 210	100 400 210	
Débiteurs divers	1 272 186	1 272 186	
Charges constatées d'avance	551 480	433 613	117 867
TOTAL GENERAL	114 322 599	114 204 732	117 867

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 700	2 700		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	383 018	383 018		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 730 651	7 253 878	1 476 773	
Personnel et comptes rattachés	3 421 891	3 421 891		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 675 201	4 041 201	634 000	
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	142 382	142 382		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 229 929	2 229 929		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 764 217	1 764 217		
Groupe et associés	96 829	96 829		
Autres dettes	985 814	985 814		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 717 364	4 717 364		
TOTAL GENERAL	27 149 997	25 039 224	2 110 773	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/10/2020
CHARGES A PAYER		
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		
408100	FRNSFNP	4 336 062,83
408111	FNPREDDEVMARQUEFS	223 703,27
408112	FRNSFNPRPE2	20 299,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		4 580 065,10
DETTES SUR IMMOBILISATIONS		
408410	FRNSIMMOFNP	1 292 959,04
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		1 292 959,04
AUTRES DETTES		
419800	AUTRESAVOIRSAETA	14 333,00
455810	CPTECOURANT-INTC	96 828,51
468510	PROVJACKPOTPROG	573 293,00
468600	CHARGESAPAYER	10 381,42
TOTAL AUTRES DETTES		694 835,93
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
428200	PROVCONGESAPAYER	1 418 717,66
428500	PROVINTERESSEMEN	318 766,92
428550	PROVPRIMES	684 374,85
428600	PROVAUTRESREMUN	85 840,74
428630	PROVRTTMODULATIO	404 715,09
438200	PROVCHGESCPAPAYE	625 868,47
438550	PROVCHGESPRIMEAP	287 435,41
438600	PROVCHGESAUTREMU	107 199,84
438630	PROVCHGESRTT-MOD	144 747,55
438680	ORGSOCCHGESAPAYE	835 500,67
448600	ETAT-CHGESAPAYER	237 037,88
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		5 150 205,08
TOTAL CHARGES A PAYER		11 718 065,15

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/10/2020
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
486100	CHCONSTAVLOYER	60 299,98
486110	CHCONSTAVASSURAN	162 206,15
486200	CHCONSTAVPUBLICI	815,00
486300	CHCONSTAVENTRETI	118 022,26
486800	CHCONSTAVAUTRES	210 136,67
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		551 480,06
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
487000	PRDTSCONSTATAVAN	-969 926,67
487400	PRDTSCONSTATAVAN	-3 747 437,67
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-4 717 364,34

Compte	Libellé	31/10/2020
PRODUITS A RECEVOIR		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
418112	CLTSFAEGRPE2	23 833,29
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		23 833,29
AUTRES CREANCES		
409810	RABAIS/AVOIRSAOB	57 877,22
409850	RRRAOBTENIRGROUP	579 174,24
438700	ORGSOCPRDTSAREC	105 915,31
448710	ETAT-PRDTSARECEV	149 954,00
468700	PRODUITSARECEVOI	106 968,90
TOTAL AUTRES CREANCES		999 889,67
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 023 722,96

Société des Hotel et Casino de Deauville

Etats Financiers du 01/11/2019 au 31/10/2020

NOMINATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE PART DE CAPITAL DETENUE (en %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS (en €)		PRETS ET AVANCES OBTENUS PAR LA SOCIETE ET NON REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CA net HT PERCEVU PAR LA SOCIETE CLOS en €	RESULTATS benefice ou perte du dernier exercice en euros	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
				BRUT	NET						
1- FILIALES DETENUES à + de 50%	487'680	369'754	100.00%	27'468'064	8'970'818			1'602'214	115'978		
	1'000	6'583	100.00%	1'000	1'000			52'086'153	3'588'864	13'000'000	
	240'000	1'844'880	100.00%	571'3115	571'3115			8'825'787	845'795	1'140'000	
	50'000	5'443	100.00%	1'280'233	1'280'233			383'048	-66'581	22'000	
	240'000	71'743	95.00%	2'208'529	2'208'529			7'571'801	473'857	940'500	
	1'583'980	213'117	100.00%	2'773'810	2'773'810			5'681'949	639'297	1'096'688	
	2'042'760	1'244'305	100.00%	3'034'000	3'034'000			20'505'244	5'608'567	6'741'108	
	48'000	36'690	100.00%	30'489'803	30'489'803			6'557'601	683'569	1'500'000	
	911'030	-48'286'100	100.00%	775'61498	0		968'000	127'555'906	-447'01'847		
	402'560	6'608'370	100.00%	371'35'640	371'35'640			20'643'970	-283'188		
	21'257'40	-4'672'119	100.00%	7'240'740	0			2'999'383	-988'571		
2- PARTICIPATIONS DETENUES DE -10 à 50%											
RYADS RESSORT DEVELOPEMENT	117'479	-2478'602	37.33%	13'288'407	2'683'729		577'000	8'077'578	(284'140)		Compte au 31/12/2019 convertit du MAD au taux de 1 € = 107,287 MAD

SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE
Société Anonyme au capital de 4 830 188 €
Siège social à 2 Rue Edmond Blanc - 14800 DEAUVILLE
R.C.S. LISIEUX 475 750 337

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 8 FÉVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un et le huit février, à 16 heures les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social de Groupe Lucien Barrière, 33 rue d'Artois – 75008 PARIS, sur convocation faite par le Conseil d'administration suivant lettres adressées à chaque actionnaire et aux représentants du Comité d'Entreprise, et lettre recommandée avec accusé de réception aux Commissaires aux comptes.

Du fait de la situation sanitaire liée à l'épidémie du covid 19 en France, la réunion se déroule exceptionnellement par visioconférence.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Dominique DESSEIGNE préside la séance en sa qualité de Président du conseil d'administration.

Monsieur Bruno CHAUVIN et Monsieur Emmanuel BOCHATAY, deux actionnaires présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Anne DAMINET est choisie comme secrétaire.

La société PriceWaterHouseCoopers Audit, représentée par Madame Anne-Claire FERRIE Commissaire aux comptes régulièrement convoquée, est absente et excusée

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent plus du cinquième des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 octobre 2020 ;
- le rapport de gestion du conseil d'administration ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- les rapports du commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du conseil d'administration, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société, et présentation par le Conseil des comptes de l'exercice 2020.
- Lecture et approbation du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission.
- Approbation des comptes et quitus aux administrateurs.
- Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce.
- Affectation des résultats de l'exercice 2020.
- Renouvellement du mandat des administrateurs.
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration.

Puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport du Commissaire aux Comptes et les explications fournies verbalement, approuve lesdits rapports, ainsi que les comptes de la société relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, elle donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux Administrateurs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce, approuve et ratifie lesdites conventions ainsi que l'exécution des conventions antérieurement autorisées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 17 970 100 Euros, de la manière suivante :

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	17 970 100 Euros
AFFECTATION AU REPORT A NOUVEAU	17 970 100 Euros

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées, à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes.

Exercice	Dividende distribué	Montant par action
2018/2019	603 773,50 €	0,50 €
2017/2018	31 396 222 €	26 €
2016/2017	24 150 940 €	20 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique DESSEIGNE pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020/2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Christine DELOY pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020/2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Bruno CHAUVIN pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020/2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Emmanuelle ANGLADE pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020/2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Nadège LAHAYE pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020/2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Emmanuel BOCHATAY pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020/2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur David PARRE pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020/2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRÉSIDENT
Dominique DESSEIGNE

LE SECRÉTAIRE
Anne DAMINET

LES SCRUTATEURS
Bruno CHAUVIN



Emmanuel BOCHATAY



Société Des Hôtels et Casino Deauville

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 octobre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 octobre 2020)

A l'assemblée générale,
Société Des Hôtels et Casino Deauville
2, rue Edmond Blanc
14800 DEAUVILLE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Des Hôtels et Casino Deauville relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables

La note II.2 de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participations. Nos travaux ont consisté à examiner l'approche et les hypothèses retenues par votre société, et à apprécier, sur la base des éléments disponibles à ce jour, le caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement des clients prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Anne-Claire Ferrié

SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

2, rue Edmond Blanc
14800 DEAUVILLE

Annexe aux
Comptes annuels
31 Octobre 2020

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/10/2020	31/10/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 266 409	1 080 846	185 564	160 516
Fonds commercial	930 764		930 764	930 764
Autres immobilisations incorporelles	26 987	4 071	22 916	23 607
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 763 886	1 677 061	2 086 825	1 827 822
Constructions	127 551 935	85 915 520	41 636 415	45 215 115
Installations techniques, matériel, outillage	31 052 127	25 327 291	5 724 836	6 108 090
Autres immobilisations corporelles	17 959 971	12 757 639	5 202 332	5 272 916
Immobilisations en cours	2 834 355		2 834 355	2 130 763
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	208 129 839	114 429 162	93 700 677	96 313 923
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	16 373		16 373	16 373
Prêts				
Autres immobilisations financières	77 864		77 864	77 864
ACTIF IMMOBILISE	393 610 511	241 191 590	152 418 921	158 077 754
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 086 207		1 086 207	1 152 896
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	150 516		150 516	133 296
Avances et acomptes versés sur commandes				104 748
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 647 647	1 674 859	1 972 788	3 661 987
Autres créances	110 045 608	51 000	109 994 608	88 347 082
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	6 782	5 624	1 159	1 799
(dont actions propres :)				
Disponibilités	797 194		797 194	986 401
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	551 480		551 480	567 065
ACTIF CIRCULANT	116 285 434	1 731 483	114 553 952	94 955 274
Frais d'émission d'emprunts à étaler	13 812		13 812	27 625
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	62 097		62 097	39 564
TOTAL GENERAL	509 971 855	242 923 073	267 048 782	253 100 218

Rubriques	31/10/2020	31/10/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 4 830 188)	4 830 188	4 830 188
Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 091 535	32 091 535
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	921 127	921 127
Réserve légale	485 198	485 198
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	18 887 303	18 887 303
Report à nouveau	143 294 543	143 886 970
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	17 970 100	11 347
Subventions d'investissement	11 755 963	13 336 964
Provisions réglementées	3 124 909	2 842 255
CAPITAUX PROPRES	233 360 866	217 292 887
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	779 892	420 710
Provisions pour charges	222 897	263 603
PROVISIONS	1 002 789	684 313
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 700	2 700
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	383 018	383 018
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 535 129	3 441 241
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 730 651	9 724 726
Dettes fiscales et sociales	10 469 404	10 845 511
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 764 217	877 736
Autres dettes	1 082 643	1 542 541
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	4 717 364	8 305 545
DETTES	32 685 127	35 123 018
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	267 048 782	253 100 218

Rubriques	France	Exportation	31/10/2020	31/10/2019
Ventes de marchandises	173 658		173 658	226 868
Production vendue de biens				
Production vendue de services	57 471 115		57 471 115	84 784 611
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	57 644 773		57 644 773	85 011 479
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			206 906	488 333
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 746 821	4 715 217
Autres produits			566 448	1 447 779
PRODUITS D'EXPLOITATION			62 164 947	91 662 809
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			120 208	220 349
Variation de stock (marchandises)			-14 523	23 088
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			6 043 156	9 015 972
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			63 992	-88 857
Autres achats et charges externes			22 875 305	28 911 151
Impôts, taxes et versements assimilés			2 715 025	3 071 012
Salaires et traitements			19 291 553	24 404 636
Charges sociales			6 918 331	8 794 296
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 937 973	8 727 755
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			334 660	105 599
Dotations aux provisions			46 650	95 600
Autres charges			3 442 655	3 689 506
CHARGES D'EXPLOITATION			70 774 985	86 970 107
RESULTAT D'EXPLOITATION			-8 610 037	4 692 702
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			24 498 445	22 826 857
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			3 426 318	53 711
Différences positives de change			4 370	9 423
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			27 929 132	22 889 990
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			6 076 550	28 935 843
Intérêts et charges assimilées				131 543
Différences négatives de change			4 944	22 610
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 081 494	29 089 996
RESULTAT FINANCIER			21 847 638	-6 200 006
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			13 237 601	-1 507 304

Rubriques	31/10/2020	31/10/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		138 356
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 328 439	4 998 897
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	141 377	118 862
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 469 816	5 256 114
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-632	42 576
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 000	59 048
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	724 031	457 939
CHARGES EXCEPTIONNELLES	738 398	559 562
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 731 418	4 696 552
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 082	3 177 901
TOTAL DES PRODUITS	95 563 896	119 808 913
TOTAL DES CHARGES	77 593 796	119 797 566
BENEFICE OU PERTE	17 970 100	11 347

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I. Faits caractéristiques majeurs de l'exercice

Faits caractéristiques de l'exercice

Epidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité de la société. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-mars conformément aux décisions gouvernementales.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture, à compter du 2 juin 2020, des restaurants et des casinos, les établissements du Groupe Barrière ont rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. La société a donc exploité l'ensemble de ces activités (casino/restaurant/hôtels/Golfs) du 1er novembre 2019 au 14 mars 2020 et ont rouvert à partir du 11 mai (pour les golfs) et à partir du 2 juin (pour les autres activités) jusqu'au 29 octobre (23 octobre pour le casino) date à compter de laquelle compte tenu des nouvelles mesures gouvernementales les établissements ont été à nouveau fermés.

Dès la fermeture des établissements, la société a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti (réduction de loyers, redevances...).

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Au 31 octobre 2020, la dette non financière auprès des collectivités et organismes sociaux s'élève à 2 666 K€ et bénéficie pour 1 696 K€ d'une demande d'étalement de remboursement jusqu'à l'exercice à clore au 31 octobre 2022

Aides exceptionnelles obtenues sur l'exercice

La Société a obtenu un ensemble d'aides pour compenser la fermeture des établissements à cause de l'épidémie de Covid-19.

Les montants d'aides obtenues au titre des frais de personnel et cotisations sociales, et comptabilisées en produits de la période, s'élèvent à 1 581 K€, et dont 92 K€ restant à encaisser.

♦ Dossiers de liquidation

La société n'a pas procédé à des liquidations et n'a déposé pas de nouveaux dossiers sur l'exercice.

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 octobre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

II.1 Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ♦ Continuité de l'exploitation,
- ♦ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ♦ Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- ♦ Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- ♦ La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II.2 Principales méthodes comptables

- ♦ Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- ♦ Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.
- ♦ Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- ♦ La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- ♦ Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.
- ♦ Les titres des sociétés filiales sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction d'éventuelles dépréciations. Ces dépréciations enregistrent l'écart entre le coût d'acquisition des titres de participation et leur valeur d'inventaire à la date de clôture, généralement déterminée en fonction de la situation nette comptable de la filiale ou en fonction de la valeur d'utilité de la participation, déterminée en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir..
- ♦

II.3 Calcul des amortissements et des provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire et en fonction de la durée d'utilité prévue :

♦ Logiciels	de 1 à 3 ans
♦ Constructions	de 20 ans à 50 ans
♦ Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
♦ Installations techniques	de 5 à 15 ans
♦ Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
♦ Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
♦ Matériels de transport	5 ans
♦ Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
♦ Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Lorsque la durée d'amortissement économique diffère de la durée d'amortissement fiscal un amortissement dérogatoire est constaté et une provision est constituée.

Dans le cadre des contrats de concessions et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

La provision pour dépréciation sur les créances douteuses est pratiquée au cas par cas quand la valeur comptable est supérieure à la valeur d'inventaire.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La société comptabilise une provision pour risques et charges lorsque, à la date de clôture de l'exercice, la société a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour la société par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Au cas où cette obligation n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

II.4 Subventions d'investissement

En France, les hôtels peuvent recevoir des Casinos d'une même commune des subventions d'investissement.

Ces subventions d'investissement agréées sont réintégrées au résultat au rythme de l'amortissement des biens ainsi financés. Elles correspondent pour 11 465K€ aux subventions relatives à l'article 34, pour 285 K€ aux subventions prélèvement à employer et 6K€ d'autres subventions.

Article 34 Hôtelier

Dans le cadre de l'article 34 de la loi n° 95-1347 du 30 décembre 1995, le casino peut bénéficier d'un abattement supplémentaire de 5% sur le produit brut des jeux correspondant aux dépenses d'acquisition, d'équipement et d'entretien à caractère immobilier qu'ils réalisent dans les établissements thermaux et hôteliers leur appartenant.

III. Tableau de variation des capitaux propres

	01/11/2019	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation de résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/10/2020
Capital social	4 830 188						4 830 188
Prime	32 091 535						32 091 535
Ecart de réévaluation	921 127						921 127
Réserve légale	485 198						485 198
Réserves statutaires							0
Réserves réglementées							0
Autres réserves	18 887 303						18 887 303
Report à nouveau	143 886 970			-592 427			143 294 543
Résultat de l'exercice	11 347			-11 347		17 970 100	17 970 100
Subv. d'investissement	13 336 964				-1 581 001		11 755 963
Provisions réglementées	2 842 255				282 654		3 124 909
Dividendes versés				603 773	-603 773		
Total	217 292 887	0	0	0	-1 902 120	17 970 100	233 360 866

Le capital social se compose de 1 207 547 actions ordinaires de valeur nominale de 4€.

IV. Compléments d'information relatifs au compte de résultat

IV.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Compte	2020	2019
Chiffre d'affaires - Activités sportives	1 744 958	2 096 415
Chiffre d'affaires - Activités bien-être	684 774	945 951
Chiffre d'affaires - Hébergement	20 108 287	31 724 294
Chiffre d'affaires - Honoraires groupe	15 461	33 640
Chiffre d'affaires - Jeux	12 830 602	16 452 063
Chiffre d'affaires - Restauration	17 242 914	25 927 886
Chiffre d'affaires - Locations	3 003 213	4 210 869
Chiffre d'affaires - Spectacles	189 971	320 852
Chiffre d'affaires - Autres recettes	1 824 593	3 299 509
Total chiffre d'affaires	57 644 773	85 011 479

IV.2 Ventilation du résultat exceptionnel

Compte	2020	2019
Charges exceptionnelles - VNC immobilisations corporelles - machines à sous	0	59 048
Charges exceptionnelles - Dotations exceptionnelles pour provisions risques et charges	300 000	0
Charges exceptionnelles - Dotations exceptionnelles pour dépréciation des immobilisations	0	18 739
Charges exceptionnelles - Dotations exceptionnelles pour amortissements dérogatoires	424 031	439 200
Charges exceptionnelles - Autres charges exceptionnelles	14 368	42 576
Total charges exceptionnelles	738 398	559 562
Produits exceptionnels - Reprises exceptionnelles pour provisions risques et charges	0	14 820
Produits exceptionnels - Reprises exceptionnelles pour amortissements dérogatoires	141 377	104 042
Produits exceptionnels - Quote-part de subvention virée au compte de résultat	1 581 001	1 192 381
Produits exceptionnels - Produit de cession des immobilisations corporelles - machines à sous	0	59 048
Produits exceptionnels - Étalement de plus-value de lease-back	3 747 438	3 747 438
Produits exceptionnels - Autres produits exceptionnels	0	138 386
Total produits exceptionnels	5 469 816	5 256 114
Résultat exceptionnel	4 731 418	4 696 552

IV.3 Répartition de l'impôt entre Résultat courant et résultat exceptionnel

Néant

IV.4 Transferts de charges

Compte	2020	2019
Transfert de charges - Cahier des charges	2 042 764	1 929 522
Transfert de charges - Assurances	(70 517)	250 834
Transfert de charges - Restauration et hébergement	1 141 826	1 604 038
Transfert de charges - Personnel	180 586	251 003
Autres transferts de charges	298 294	594 857
Total	3 592 952	4 630 255

Les transferts de charges lié aux cahier des charges correspondent principalement à la valorisation des chambres offertes dans le cadre du Festival Américain de Deauville prévu par le cahier des charges.

V. Compléments d'information relatifs au bilan

Les états de l'actif immobilisé, des amortissements, des provisions, des échéances des créances et des dettes, de détail des charges à payer, des charges et produits constatés d'avance et des produits à recevoir, ainsi que la liste des filiales et participations sont présentés ci-après.

VI. Engagements financiers et autres informations

VI.1 Crédit-Bail

La société a conclu le 28 avril 2010 une opération de cessions d'actifs suivies de crédits-bails avec un syndicat de crédit bailleurs constitué de Genefim, Oseo Financement, Natixis Bail, et Bail Entreprises pour un montant de 50 millions d'euros, d'une durée de 12 ans, soit jusqu'au 30 avril 2022.

Cette opération portait sur les murs du casino de Deauville et sur un ensemble de Boutiques. Les loyers relatifs à chacun de ces crédits-bails sont payables trimestriellement et sont calculés de sorte à inclure une part d'amortissement financier et une part d'intérêts.

La part d'intérêt est égale à l'encours financier minoré de l'amortissement financier de la période concernée multiplié par le taux de 4,51% l'an (jusqu'au 30 avril 2016) et à l'EURIBOR 3 mois plus 1,95% (à compter du 1^{er} mai 2016).

La première option d'achat relative à chacun des crédits-bails peut être exercée depuis le 30 avril 2016.

Lease-Back : Immeuble

Valeur origine :	50 000 K€
Redevance de l'exercice :	2 745 K€
Montant des redevances cumulées :	35 649 K€
Capital restant dû jusqu'à l'échéance :	28 600 K€
A un an au plus :	2 386 K€
De un an à 5 ans au plus :	26 214 K€
(dont valeur résiduelle 25 M€, boutiques 6 M€ et Casino 19 M€)	
A plus de 5 ans	-

Informations complémentaires

Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées pour ces biens au titre de l'exercice clos s'ils avaient été acquis par l'entreprise = 785K€

Montant cumulé des amortissements qui auraient été effectués au titre des exercices précédents = 8 255 K€

Signature d'un moratoire

La société a signé courant 2020 un moratoire avec GENEFIM lui permettant de reporter le paiement de ses échéances de loyer du 01/05/2020 et du 01/08/2020 pour un montant de 1 476 773 €

En conséquence le paiement de ces dites échéances initiales de loyers sera reporté sur la dernière année du Contrat et plus précisément sur les quatre dernières trimestrialités.

VI.2 Engagements hors bilan

VI.2.1 Provision pour départ à la retraite

Les salariés bénéficient d'indemnités de fin de carrière qui seront versées en une seule fois lors du départ en retraite du salarié.

L'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité est estimée à 4 385 K€.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- ♦ Taux de départ : Cette hypothèse a été mise à jour durant l'exercice 2020 sur la base des observations réalisées sur les 5 derniers exercices et jugé raisonnable au regard des taux constatés depuis.

Bigramme	Tranche d'âge	Cadre	Non-cadre
DA	25 ans et moins	11,38%	17,81%
DA	entre 26 et 30 ans	6,66%	11,44%
DA	entre 31 et 35 ans	4,81%	6,79%
DA	entre 36 et 40 ans	2,68%	5,51%
DA	entre 41 et 45 ans	1,34%	4,18%
DA	entre 46 et 50 ans	1,31%	3,11%
DA	entre 51 et 55 ans	0,89%	1,32%
DA	A partir de 56 ans	0,00%	0,00%

- ♦ Taux de charges sociales de 45%
- ♦ Départ à l'initiative du salarié
- ♦ Table de mortalité issue de TG 05 H/F
- ♦ Taux d'inflation de 1.90 %
- ♦ Taux d'augmentation des salaires au-delà de l'inflation de 0,80% pour les cadres et 0,50 % pour les autres salariés
- ♦ Taux d'actualisation de 0,50%

Afin de couvrir ses engagements, la société n'a pas versé de somme à un fonds d'assurance sur l'exercice.

VI.2.2 Obligation du cahier des charges

Le cahier des charges de la concession définit un certain nombre d'obligations relatives au développement touristique de la ville ainsi qu'à la participation à l'effort artistique et culturel notamment.

La contribution du casino se monte à ce titre à 200 milliers d'euros sur la durée restante de la concession.

Il existe également un engagement de loyer hors cahier des charges pour 3 648K€.

VI.2.3 Garantie bancaire

Le montant des garanties bancaires s'élève à 1 535 k€.

VI.3 Rémunération des dirigeants

Ces informations ne peuvent être divulguées dans le cadre de l'annexe, ceci reviendrait à individualiser ces montants.

VI.4 Effectif moyen

Cadre	105
Agent de Maîtrise	119
Employés / Appointés	435
TOTAL	659

VI.5 Identité de la société mère et de la société tête d'intégration fiscale

SAS Groupe LUCIEN BARRIERE
33, rue d'Artois
75008 PARIS
RCS PARIS B 320 050 859 00109
Capital € : 1 215 145

Le pourcentage de détention direct de la SAS Groupe LUCIEN BARRIERE dans la société est de : 100 %

Intégration fiscale : l'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration fiscale.

La société est consolidée dans les comptes de la Société de Participation Deauvillaise selon la méthode de l'intégration globale. Elle est donc exemptée d'établir des comptes consolidés, étant intégrée dans un ensemble plus grand.

VI.6 Liste des filiales et participations

Voir tableau en page ci-après

VI.7 Autres éléments significatifs.1 Dates d'expiration du cahier des charges de l'autorisation des jeux.

Dates d'expiration	
Cahier des Charges	30 avril 2024
Autorisation des Jeux	30 avril 2024

6.6.2 : Suivi des contrôles URSSAF

Le Groupe Barrière a subi un contrôle URSSAF national sur l'ensemble des entités françaises portant notamment sur les pourboires au titre des exercices 2015, 2016 et 2017. Le Groupe a répondu le 28 septembre 2018 aux diverses lettres d'observations des URSSAF. Au 31 octobre 2019, les notifications définitives ont été reçues et en l'attente des réponses de la part des Commissions de Recours Amiable saisies, le Groupe avait saisi les Tribunaux de Grande Instance. Au cours de l'exercice 2020, la majorité des CRA ont répondu et ont confirmé les chefs de redressement. La société avait provisionné en 2018 sa meilleure estimation à date des risques, estimation mise à jour sur l'exercice 2020.

7 : Evénements post-clôture

Les industries du jeu, de la restauration, hôtelières et du spectacle se trouvent aujourd'hui lourdement affectées par la crise sanitaire de la Covid-19. Au-delà des périodes de fermeture des établissements en 2020, couvre-feu et protocoles sanitaires restreignant l'accueil du public, le marché est affecté par la fermeture de frontières, l'interruption des transports internationaux et les limitations de déplacements.

Dans ce contexte, la société poursuit son plan de limitation des coûts et des investissements au maximum.

À la date d'arrêté des comptes, les établissements demeurent fermés, et sans une date précise de réouverture qui pourrait être, au mieux, aux alentours de la mi-janvier 2021. La continuité d'exploitation est néanmoins assurée pour les 12 prochains mois car la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Sur cette base les comptes annuels de la société au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2020 sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Les projections de la Société conduisent à retrouver les niveaux d'activité de la Société au 31 octobre 2019, à la fin de l'exercice clos le 31 octobre 2022 sous réserve d'absence de nouveau(x) confinement(s) et de maîtrise de l'épidémie d'ici la fin de l'exercice clos au 31 octobre 2021.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 070 254		115 429
Terrains	3 446 259		209 851
Dont composants			
Constructions sur sol propre	16 256 988		
Constructions sur sol d'autrui	2 972 476		1 183 627
Const. Install. générales, agenc., aménag.	106 321 020		500 312
Install. techniques, matériel et outillage ind.	29 521 037		1 274 064
Installations générales, agenc., aménag.	1 469 169		854 239
Matériel de transport	237 237		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 068 845		153 196
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 130 763		1 818 150
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177 423 795		5 993 440
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	208 129 839		
Autres titres immobilisés	16 373		
Prêts et autres immobilisations financières	77 864		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	208 224 076		
TOTAL GENERAL	387 718 126		6 108 868

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	-38 478		2 224 161	
Terrains	-107 776		3 763 886	
Constructions sur sol propre			16 256 988	
Constructions sur sol d'autrui	-78 639		4 234 742	
Constructions, installations générales, agenc.	-238 873		107 060 205	
Installations techn., matériel et outillages ind.	-257 025		31 052 127	
Installations générales, agencements divers	-92 213		2 415 621	
Matériel de transport			237 237	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-85 071		15 307 112	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	898 074	216 483	2 834 355	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 478	216 483	183 162 274	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			208 129 839	
Autres titres immobilisés			16 373	
Prêts et autres immobilisations financières			77 864	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			208 224 076	
TOTAL GENERAL		216 483	393 610 511	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	955 367	129 550		1 084 916
Terrains	1 599 698	58 625		1 658 323
Constructions sur sol propre	18 485 399	3 410 264		21 895 663
Constructions sur sol d'autrui	1 428 995	332 195		1 761 190
Constructions installations générales, agenc., aménag.	60 420 976	1 837 691		62 258 668
Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 412 947	1 914 344		25 327 291
Installations générales, agenc. et aménag. divers	815 365	234 701		1 050 066
Matériel de transport	236 774	463		237 237
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 450 197	1 020 139		11 470 336
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 850 350	8 808 423		125 658 773
TOTAL GENERAL	117 805 717	8 937 973		126 743 690

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains	189						189
Construct. - sol propre	57 047			5 999			51 048
- sol autrui							
- installations	352 815			132 807			220 008
Install. Tech.	11 196			2 389			8 807
Install. Gén.	1 088			176			912
Mat. Transp.							
Mat bureau	1 696			6			1 690
Embal récup.							
CORPOREL.	424 031			141 377			282 654
Acquis. titre							
TOTAL	424 031			141 377			282 654

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	27 625		13 813	13 812
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 842 255	424 031	141 377	3 124 909
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 842 255	424 031	141 377	3 124 909
Provisions pour litiges	4 212			4 212
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	33 279	300 000		333 279
Provisions pour pertes de change	39 564	62 097	39 564	62 097
Provisions pour pensions, obligations similaires	263 603		40 706	222 897
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	343 655	46 650	10 000	380 305
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	684 313	408 746	90 270	1 002 789
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	18 739			18 739
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	111 815 916	6 000 000	3 386 754	114 429 162
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	1 443 361	334 660	103 162	1 674 859
Autres dépréciations	55 983	641		56 624
DEPRECIATIONS	113 333 999	6 335 300	3 489 916	116 179 383
TOTAL GENERAL	116 860 567	7 168 077	3 721 564	120 307 081
Dotations et reprises d'exploitation		381 309	153 868	
Dotations et reprises financières		6 062 737	3 426 318	
Dotations et reprises exceptionnelles		724 031	141 377	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	77 864	77 864	
Clients douteux ou litigieux	1 789 489	1 789 489	
Autres créances clients	1 858 158	1 858 158	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	56 823	56 823	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	105 915	105 915	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 193 027	1 193 027	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	7 017 446	7 017 446	
Groupe et associés	100 400 210	100 400 210	
Débiteurs divers	1 272 186	1 272 186	
Charges constatées d'avance	551 480	433 613	117 867
TOTAL GENERAL	114 322 599	114 204 732	117 867

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 700	2 700		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	383 018	383 018		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 730 651	7 253 878	1 476 773	
Personnel et comptes rattachés	3 421 891	3 421 891		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 675 201	4 041 201	634 000	
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	142 382	142 382		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 229 929	2 229 929		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 764 217	1 764 217		
Groupe et associés	96 829	96 829		
Autres dettes	985 814	985 814		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 717 364	4 717 364		
TOTAL GENERAL	27 149 997	25 039 224	2 110 773	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/10/2020
CHARGES A PAYER		
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		
408100	FRNSFNP	4 336 062,83
408111	FNPREDEVMARQUEFS	223 703,27
408112	FRNSFNPGRPE2	20 299,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		4 580 065,10
DETTES SUR IMMOBILISATIONS		
408410	FRNSIMMOFNP	1 292 959,04
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		1 292 959,04
AUTRES DETTES		
419800	AUTRESAVOIRSAETA	14 333,00
455810	CPTECOURANT-INTC	96 828,51
468510	PROVJACKPOTPROG	573 293,00
468600	CHARGESAPAYER	10 381,42
TOTAL AUTRES DETTES		694 835,93
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
428200	PROVCONGESAPAYER	1 418 717,66
428500	PROVINTERESSEMEN	318 766,92
428550	PROVPRIMES	684 374,85
428600	PROVAUTRESREMUN	85 840,74
428630	PROVRTTMODULATIO	404 715,09
438200	PROVCHGESCPAPAYE	625 868,47
438550	PROVCHGESPRIMEAP	287 435,41
438600	PROVCHGESAUTREMU	107 199,84
438630	PROVCHGESRTT-MOD	144 747,55
438680	ORGSOCCHGESAPAYE	835 500,67
448600	ETAT-CHGESAPAYER	237 037,88
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		5 150 205,08
TOTAL CHARGES A PAYER		11 718 065,15

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/10/2020
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
486100	CHCONSTAVLOYER	60 299,98
486110	CHCONSTAVASSURAN	162 206,15
486200	CHCONSTAVPUBLICI	815,00
486300	CHCONSTAVENTRETI	118 022,26
486800	CHCONSTAVAUTRES	210 136,67
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		551 480,06
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
487000	PRDTSCONSTATAVAN	-969 926,67
487400	PRDTSCONSTATAVAN	-3 747 437,67
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-4 717 364,34

Compte	Libellé	31/10/2020
PRODUITS A RECEVOIR		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
418112	CLTSFAEGRPE2	23 833,29
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		23 833,29
AUTRES CREANCES		
409810	RABAIS/AVOIRSAOB	57 877,22
409850	RRRAOBTENIRGROUP	579 174,24
438700	ORGSOCPRDTSAREC	105 915,31
448710	ETAT-PRDTSARECEV	149 954,00
468700	PRODUITSARECEVOI	106 968,90
TOTAL AUTRES CREANCES		999 889,67
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 023 722,96

Société des Hotel et Casino de Deauville

Etats Financiers du 01/11/2019 au 31/10/2020

NOMINATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE PART DE CAPITAL DETENUE (en %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS (en €)		PRETS ET AVANCES OBTENUS PAR LA SOCIETE ET NON REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CA net HT PERCEU PAR LA SOCIETE CLOS en €	RESULTATS benefice ou perte du dernier exercice en euros	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
				BRUT	NET						
1- FILIALES DETENUES à + de 50%	487'680	389'754	100.00%	27'468'064	8'970'818			1'602'214	115'978		
	1'000	6'583	100.00%	1'000	1'000			52'036'153	3'588'864	13'000'000	
	240'000	1'844'880	100.00%	571'3115	571'3115			8'825'787	845'795	1'140'000	
	50'000	5'443	100.00%	1'280'233	1'280'233			393'048	-66'591	22'000	
	240'000	71'743	95.00%	2'208'529	2'208'529			7'571'801	473'857	940'500	
	1'583'980	213'117	100.00%	2'773'810	2'773'810			5'691'949	639'297	1'096'688	
	2'042'760	1'244'305	100.00%	3'034'000	3'034'000			20'505'244	5'608'567	6'741'108	
	48'000	38'690	100.00%	30'489'803	30'489'803			6'557'601	693'599	1'500'000	
	911'030	-48'286'100	100.00%	775'86498	0		968'000	127'559'906	-447'01'847		
	402'560	6'608'370	100.00%	371'35'640	371'35'640			20'643'970	-293'188		
	21'257'40	-4'672'119	100.00%	7'240'740	0			2'999'383	-988'571		
2- PARTICIPATIONS DETENUES DE -10 à 50%											
RYADS RESSORT DEVELOPEMENT	117'479	-2478'602	37.33%	13'288'407	2'683'729		577'000	8'077'578	(284'140)		Compte au 31/12/2019 convertit du MAD au taux de 1 € = 107,287 MAD